

# LA STIB ACQUIERT UN NOUVEAU TERRAIN À HAREN POUR LE FUTUR MÉTRO NORD



.brussels 

**Lundi 22 mai 2017 — La STIB et la Commission européenne viennent de finaliser un accord d'échange de terrains. La Société bruxelloise de transport public devient ainsi propriétaire d'un terrain adjacent à son dépôt de Haren. Il accueillera d'ici quelques années le nouveau dépôt de métro qui sera construit dans le cadre du prolongement du métro vers le nord de la ville.**



D'ici 2025, la Région bruxelloise connaîtra une nouvelle ligne de métro. L'axe de prémétro existant entre Albert et Gare du Nord sera converti en métro et un nouveau tunnel sera creusé entre Gare du Nord et Bordet afin de desservir le Nord de la ville.

Cette nouvelle ligne de métro nécessite l'achat de nouvelles rames – 43 rames sont commandées pour cette nouvelle ligne et également renforcer les fréquences sur les lignes existantes – mais également de nouveaux dépôts pour les entretenir et les remiser. La construction du nouveau dépôt de métro à Erasme, qui a débuté il y a quelques semaines, permettra d'offrir de la capacité supplémentaire pour accueillir ces nouvelles rames.

Un nouveau dépôt est également nécessaire au terminus de la future ligne de métro Nord. A cette fin la STIB

vient d'acquérir un terrain situé Houtweg, à l'ouest de son dépôt existant tram et bus de Haren. Ce terrain, situé à proximité immédiate du terminus, accueillera d'ici quelques années ce nouveau dépôt qui sera constitué d'un hall de remisage de 6.000m<sup>2</sup> pour 8 rames de métro, d'un remisage extérieur de 16.000 m<sup>2</sup> pour 6 rames et trains de travaux; d'un atelier pour l'entretien des métros de 9.000 m<sup>2</sup> et d'un bâtiment administratif de 6.000m<sup>2</sup>. En comptant d'autres infrastructures annexes et voies de manœuvre, le nouveau site s'étendra sur environ 6ha.

C'est également depuis ce terrain que sera creusé le puit qui permettra de descendre dans le sol bruxellois le tunnelier qui creusera la future ligne de métro Nord.

## **Un échange avec la Commission européenne**

Afin d'obtenir ce terrain nécessaire au développement de la future ligne de métro, la STIB a procédé à un échange avec la Commission européenne. La Commission européenne, propriétaire du terrain depuis plusieurs années, recherchait un autre terrain plus approprié à ses besoins de stockage. La STIB

disposait de son côté d'un terrain situé Chaussée de Vilvorde, le long du canal, sur lequel se trouve notamment un entrepôt, terrain qui correspondait aux besoins de la Commission européenne.

La STIB et la Commission européenne ont dès lors conclu un accord d'échange de terrains, avec l'aval des gouvernements fédéral et bruxellois. L'acte a été signé le 19 mai dernier.

Une fois les différentes étapes administratives – étude d'incidence, demande de permis de bâtir, ... - achevées, le bâtiment actuellement présent sur le site sera démolé et la construction du puit pour le tunnelier et du nouveau bâtiment pourront débuter en vue de l'exploitation future de la nouvelle ligne de métro Nord.